

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/09-447-1221 du 19/01/2009

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE (BIA) - CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AERONAUTIQUE (CAEA) - SESSION 2009

Référence : BO n 2 du 8 janvier 2009

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme TAVERNIER - Tel : 04 42 91 72 12 - Fax : 04 42 38 73 45

Le registre des inscriptions est ouvert pour la session 2009, aux candidats âgés de 13 ans au moins à la date des épreuves (arrêté du 04/11/1999 publié au B.O.E.N. n°40 du 11/11/1999).

Les candidats doivent se pré inscrire par Internet à l'adresse suivante :

<http://www.ac-aix-marseille.fr>

(Rubriques : les examens, les inscriptions, autres)

Du Lundi 2 février 2009 au Vendredi 20 mars 2009

Après avoir effectué leur pré inscription, les candidats devront imprimer **le récapitulatif d'inscription, le dater et le signer. Ce document devra être :**

➤ soit renvoyé au Rectorat DIEC 2.04, Bureau 225 Place Lucien Paye - 13621-Aix-en-Provence cedex 1, au plus tard **le Vendredi 20 mars 2009**, le cachet de la poste faisant foi. Un envoi en recommandé simple est conseillé.

➤ soit déposé à l'accueil du Rectorat au plus tard **le Vendredi 20 mars 2009 à 17 h 00**.

La candidature ne deviendra définitive qu'au retour du récapitulatif d'inscription au Rectorat.

Les épreuves auront lieu **le Mercredi 13 mai 2009 à 14 h 00** sur la base des sujets nationaux.

⇒ pour le brevet d'initiation aéronautique, durée totale des épreuves 2 h 30

⇒ pour le certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique, durée totale des épreuves : 3 h 00

- 1°) Le seul matériel autorisé pour les deux examens (BIA - CAEA) est une calculette non programmable et non graphique.
- 2°) **En cas de réussite à un de ces examens, et afin que leur diplôme leur soit envoyé, les candidats adresseront une enveloppe format A4, libellée à leur nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur au :**

**Lycée Pierre Mendès-France Avenue Yitzhak Rabin BP 17
13741 Vitrolles Cedex
à l'attention de Mme Marie-Claire VERITE**

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille